



Assemblée générale

Distr. GÉNÉRALE

A/49/360 2 septembre 1994 FRANÇAIS ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-neuvième session Point 65 d) de l'ordre du jour provisoire*

> EXAMEN DE L'APPLICATION DES RECOMMANDATIONS ET DÉCISIONS ADOPTÉES PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À SA DIXIÈME SESSION EXTRAORDINAIRE : CONSEIL CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS DE DÉSARMEMENT

Rapport du Secrétaire général

- 1. Comme l'en a prié l'Assemblée générale dans sa résolution 38/183 O du 20 décembre 1983, le Secrétaire général présente annuellement à l'Assemblée générale un rapport sur les travaux du Conseil consultatif pour les questions de désarmement. On trouvera ci-après le rapport sur les sessions de 1994.
- 2. Le Conseil a tenu deux sessions en 1994, la première les 12 et 13 janvier à Genève, et la seconde du 5 au 8 juillet à New York. La première a été convoquée sur mon initiative et la seconde était la session de fond prévue pour l'année. Ces sessions ont toutes les deux été présidées par M. Marcos Castrioto de Azambuja. On trouvera en annexe la liste des membres du Conseil.
- 3. Lors de la session de Genève, j'ai participé aux débats du Conseil pendant la première journée et il a poursuivi ses travaux sans moi pendant la seconde. Dans mon allocution liminaire, j'ai exposé les diverses démarches qu'il était possible de suivre compte tenu des événements récents, et j'ai présenté mes vues sur un certain nombre de tâches précises dont, à mon sens, la communauté internationale devrait s'acquitter à présent de toute urgence. (Le texte intégral de mes observations a paru sous forme d'un communiqué de presse daté du 12 janvier 1992 et a ensuite été publié, en même temps que mon message à la Conférence du désarmement le 25 janvier 1994, sous le titre "L'ordre du jour de la communauté internationale en matière de désarmement pour l'année 1994 et au-delà".)
- 4. Mon objectif en convoquant la session de Genève était de donner suite à mes rapports précédents intitulés "Agenda pour la paix" (A/C.1/47/7) et "Nouvelles dimensions de la réglementation des armements et du désarmement dans la période de l'après-guerre froide" (A/47/27) et de poser les questions suivantes : a) quels sont les problèmes clefs?; quel devrait être l'ordre du jour de la

^{*} A/49/150.

communauté mondiale en matière de désarmement pour l'année 1994 et au-delà?; et c) quels nouveaux concepts, quelles nouvelles méthodes peut-on utiliser pour intégrer, mondialiser et relancer le débat sur le désarmement?

- 5. À l'issue de la session, le Président m'a signalé que le Conseil avait défini un certain nombre de questions à inscrire à l'ordre du jour et un certain nombre de méthodes que nous pourrions, moi-même et les membres du Conseil, adopter pour promouvoir cet ordre du jour. Le Conseil a également réfléchi sur ses propres méthodes de travail et sur les moyens pour lui de jouer un rôle plus actif en m'aidant à définir une politique dans le domaine de la réglementation des armements et du désarmement.
- 6. En ce qui concerne l'ordre du jour, le Conseil a déclaré que la communauté mondiale se devait d'établir des procédures permettant un accès équitable et judicieux aux nouvelles technologies, notamment aux technologies mixtes pouvant se prêter à des applications militaires. Il a ensuite signalé l'importance du Registre des armes classiques et la nécessité de l'élargir, tout en réfléchissant à la prolifération des armes individuelles illicites dans le monde entier. Dans le domaine nucléaire, le Conseil a considéré que l'achèvement des négociations sur un traité d'interdiction complète des essais nucléaires retenait spécialement l'attention.
- 7. Le Conseil a également fait d'utiles remarques sur les moyens d'améliorer ses propres méthodes de travail et, comme il a été dit ci-dessus, de mieux contribuer à l'élaboration d'une politique. Il a signalé la nécessité de mettre à jour le programme d'action en matière de maîtrise des armements exposé dans le Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolution S-10/2). Le Conseil a manifesté son intention de s'occuper de toutes ces questions pendant la période intersession pour développer ses idées et présenter les résultats obtenus à sa session de fond en été.
- 8. En sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR), le Conseil a reçu, lors de sa session de Genève, un rapport d'activité du Directeur et approuvé l'orientation du programme de recherche de l'Institut. En particulier, il a pris note d'une importante étude sur les procédures de gestion des conflits, qui traite d'un grand nombre des problèmes qui se posent aujourd'hui à l'Organisation.
- 9. Entre les deux sessions, le Conseil a beaucoup travaillé sur le programme d'action. Lorsque j'ai revu le Conseil le 8 juillet, j'ai été informé des progrès accomplis depuis la session de Genève. J'ai alors communiqué mes vues au Conseil sur certaines des idées qui m'avaient été suggérées par le Président dans une lettre antérieure. En particulier, j'ai dit que j'avais surtout besoin d'avis clairs, pratiques et réalistes sur la manière dont l'Organisation des Nations Unies devait s'acquitter des responsabilités que lui donne la Charte des Nations Unies dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement.
- 10. Le Conseil m'a beaucoup aidé à approfondir ma réflexion dans deux domaines en particulier, celui des négociations sur le traité d'interdiction complète des essais actuellement menées à Genève sous les auspices de la Conférence du désarmement, et la question de l'accès équitable et judicieux aux nouvelles

technologies. Comme c'était la pratique dans le passé, le Président m'a transmis des recommandations précises dans ces deux domaines dans une communication privée.

- 11. En ce qui concerne les négociations sur le traité d'interdiction complète des essais, le Conseil m'a présenté une série d'observations qui, comme je l'ai dit, m'ont aidé à développer ma propre réflexion sur cette question importante. J'ai pris note, en particulier, des observations liminaires de MM. François de La Gorce, Ednan T. Agaev et Sha Zukang, qui ont aidé à bien orienter notre débat. Je continuerai à me tenir au courant de l'évolution de la situation et à jouer le rôle que la communauté internationale jugera utile de me confier à ce sujet.
- 12. Sur la question de l'accès aux nouvelles technologies, nous avons procédé à des échanges de vues sur les moyens d'équilibrer le souci de la sécurité, d'une part, et les possibilités de développement, de l'autre. En ce cas également, j'ai beaucoup apprécié les remarques liminaires de Mme Peggy Mason et du Directeur de l'UNIDIR, M. Sverre Lodgaard, qui ont porté leur expérience récente dans ce domaine à mon attention, ainsi qu'à celle des membres du Conseil. Le Conseil m'a fourni quelques idées utiles pour mon rapport à l'Assemblée générale sur les progrès scientifiques et techniques et leurs incidences sur la sécurité internationale, et j'en ai pris bonne note. Outre des recommandations spécifiques qui pourraient être mises en oeuvre par moi-même, par d'autres organes de l'Organisation des Nations Unies et par des organismes apparentés, le Conseil a recommandé un effort plus concerté pour amener le secteur privé à participer au débat. La sélection des instances se prêtant le mieux à l'examen de cette question a également été considérée comme une question en elle-même.
- 13. En outre, le Conseil a utilement donné son opinion sur l'état du Registre des armes classiques et sur les moyens d'améliorer la conception même du Registre. J'examinerai les conclusions de notre débat sur les moyens d'accroître la participation au Registre actuel et, en particulier, d'améliorer les communications avec les États Membres. Le Centre pour les affaires de désarmement a l'intention de poursuivre son programme d'ateliers régionaux sur le Registre, ligne de conduite qui coïncide avec mes propres vues sur les moyens de mieux faire comprendre cette importante mesure de confiance. Nous avons eu un débat fructueux sur l'intérêt du Registre dans sa forme actuelle pour de nombreux États Membres et sur la manière dont des variantes régionales complémentaires pourraient renforcer le système mondial. Une approche régionale spécifique pourrait bien être la réponse aux préoccupations locales, ainsi qu'un moyen de promouvoir l'adhésion au registre mondial.
- 14. J'ai pris un grand intérêt à l'évaluation que le Conseil a faite de son propre rôle et de l'évolution de ses méthodes de travail. M. John Simpson avait distribué aux membres du Conseil un mémoire qui a orienté leur réflexion. Je suis convaincu que le Conseil est un instrument utile qui peut m'aider dans mes activités dans le domaine du désarmement, domaine d'une portée beaucoup plus vaste que ce que nous entendions autrefois par ce terme, notamment dans ses liens avec le domaine plus vaste des opérations en faveur de la paix, en particulier la diplomatie préventive. Le Conseil a estimé que le mandat que lui a confié l'Assemblée générale est équilibré et suffisamment souple. Le Conseil ne se bornera pas à me conseiller à ma demande, mais prendra l'initiative en

formulant des suggestions et en portant des questions à mon attention. Il continuera à me servir de pierre de touche pour mes idées et m'aidera à dialoguer avec les gouvernements et les opinions publiques.

- 15. Au cours de notre échange de vues, j'ai soutenu que l'Organisation avait un grand problème de communication. Ce problème ne concerne pas seulement les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine du désarmement, mais marque tous les aspects de ses travaux. J'ai invité instamment les membres, à titre personnel, à s'employer à résoudre ce problème et à s'assurer que les succès de l'Organisation des Nations Unies dans tous les domaines aient le retentissement qu'ils méritent, alors que nos échecs sont plus souvent en première page que nos succès.
- 16. Je me félicite de l'intention des membres du Conseil de travailler entre les sessions dans des sous-groupes, constitués en fonction de leurs intérêts et de leur spécialité propre, en vue de promouvoir notre programme d'action commun entre les sessions officielles. Je suis entièrement d'accord, étant donné l'importance de ses travaux, pour que le Conseil reprenne la pratique de deux sessions complètes par an. Finalement, je me félicite de l'intention du Conseil d'ouvrir ses sessions, le cas échéant, par des exposés faits par des experts dans des domaines relatifs aux travaux du Conseil et de développer ses communications avec les organisations non gouvernementales compétentes.
- 17. Bien que cela ne fasse pas partie des fonctions du Conseil au sens strict, les membres du Conseil ont constaté qu'à titre individuel, ils offraient un réservoir potentiel de talents, et que je pourrais inviter à me représenter lors de missions consultatives, techniques et d'enquête dans leurs domaines personnels de compétence. Je ne manquerai pas de m'en souvenir.
- 18. Dans le cadre du mandat du Conseil, les membres ont entendu un bref exposé sur les activités du Centre pour les affaires de désarmement, surtout les activités entreprises dans le cadre du programme d'information des Nations Unies sur le désarmement. Les membres ont été mis au courant des derniers travaux du Centre en ce qui concerne les publications ordinaires et spéciales dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement. Les membres du Conseil s'attacheront à rédiger des articles et des essais pour les diverses publications du Centre, autre manifestation de leur intention de poursuivre les travaux du Conseil entre les sessions. Les exposés comprenaient également des comptes rendus d'études achevées depuis la dernière session (étude sur l'application à l'espace de mesures de confiance) et en cours (la vérification sous tous ses aspects, y compris le rôle de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine de la vérification) et des travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur le Registre des armes classiques, qui a rédigé un rapport sur le Registre au bout de deux années de fonctionnement.
- 19. Les activités des centres régionaux des Nations Unies pour la paix et le désarmement ont également été décrites. Rappelant les préoccupations que j'ai exprimées en leur nom dans mon précédent rapport sur les travaux du Conseil (A/48/325), les membres ont vivement recommandé que l'Assemblée générale finance les travaux de ces centres en leur octroyant chacun 50 000 dollars par an.

- 20. Le Conseil, qui avait déjà abordé avec moi la question du Registre des armes classiques, y est revenu plus tard. Le Conseil a affirmé que l'information sur les objectifs du Registre était essentielle pour promouvoir une plus vaste participation à cette opération. Le rapport du Groupe d'experts qouvernementaux est le rapport le plus approfondi sur cette question. Néanmoins, j'ai pris note des différents points de vue exprimés par des membres du Conseil en ce qui concerne les changements à apporter au mécanisme actuel, tant pour le rendre plus pertinent au niveau régional que pour inclure des donnés sur les dotations militaires et les achats liés à la production nationale dans le système. Je me félicite tout particulièrement de la recommandation du Président tendant à ce que les divers membres du Conseil s'occupent de faire connaître le Registre dans leur région. Plusieurs membres ont signalé que l'Afrique était une zone où une variante régionale, qui serait une importante mesure de confiance, s'imposait tout particulièrement. Le débat sur cette question a été facilité par les communications présentées par MM. Mitsuro Donowaki et Sha Zukang, membres du Conseil qui sont également membres du Groupe d'experts gouvernementaux.
- 21. Rappelant nos débats de Genève, les membres sont revenus sur le sujet de la prolifération des armes individuelles illicites. Ils ont pris note des nouvelles activités de la Commission du désarmement ainsi que des préparatifs de ma mission consultative au Mali. En ce qui concerne cette dernière, à la demande du Président, j'ai chargé le Centre pour les affaires de désarmement, en coopération avec d'autres éléments du Secrétariat et des experts recrutés à l'extérieur, de déterminer l'ampleur de la prolifération des armes individuelles illicites dans ce pays et de formuler des recommandations sur les conseils que l'Organisation des Nations Unies pourrait donner au Gouvernement malien en ce qui concerne leur collecte et leur destruction. Le Conseil a estimé qu'il se devait de garder la question de la prolifération des armes individuelles illicites à son ordre du jour et j'attends avec intérêt ses avis, dont je tiendrai compte en même temps que de l'évolution des travaux au sein de la Commission du désarmement et sur le terrain. Le chef de ma mission au Mali (M. Eteki-Mboumoua, du Cameroun) est un ancien membre du Conseil et il aura pour adjoint le général de brigade Henry van der Graaf (Pays-Bas), qui en est actuellement membre.
- 22. J'ai déjà signalé que le Conseil avait fait état de la nécessité de revoir l'état actuel du Document final de la dixième session extraordinaire de l'Assemblée générale. Après avoir examiné les documents de travail établis par MM. Rogelio Pfirter, Mitsuro Donowaki, Martin C. Ayafor et John Simpson, le Conseil a décidé que le document avait une portée historique et demeurait valable. Le Conseil a néanmoins constaté qu'il fallait mettre à jour les directives dans le domaine de la limitation des armements et du désarmement, mais que c'était là une vaste entreprise qui dépassait les ressources et le mandat du Conseil. À cet égard, le Conseil a pris note d'une recommandation formulée à la récente réunion des ministres des affaires étrangères du Mouvement des pays non alignés touchant la convocation par l'Assemblée générale d'une session extraordinaire consacrée au désarmement. Le Conseil s'est proposé d'établir à mon intention une courte "note de réflexion" qui serait une contribution éventuelle au débat. J'attends avec intérêt cette note.

- 23. Le Conseil consultatif a terminé sa session par un examen de son futur programme de travail et du rapport qu'il me destinait. En ce qui concerne son programme de travail, le Conseil a eu un débat fructueux sur les questions qu'il pouvait traiter. La décision définitive sera prise conjointement par le Président et par moi-même. Le Conseil traitera de questions tant à court qu'à long terme, tout en imposant à son ordre du jour général des limites raisonnables. Pour ma part, je dégagerai de cet ordre du jour général les questions prioritaires que j'estimerai devoir examiner en personne avec les membres du Conseil.
- 24. L'ordre du jour continuera à comporter des questions concernant à la fois les armes de destruction massive, surtout les armes nucléaires, et les armes classiques. Les activités du Conseil dans le domaine nucléaire seront en partie influencées par la préparation de la Conférence des parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires en 1995. Dans le domaine des armes classiques, on s'intéressera de plus en plus aux aspects pratiques de la limitation des armements et du désarmement dans le contexte des opérations de maintien de la paix, ce qui entraînera automatiquement un regain d'intérêt pour les questions régionales. Par ailleurs, le Conseil continuera à s'efforcer de déterminer la nature du désarmement et de la limitation des armements à la fin de ce siècle et au-delà.
- 25. En sa qualité de Conseil d'administration de l'UNIDIR, le Conseil consultatif a consacré deux séances de sa session de juillet à un examen des activités de l'Institut entre juillet 1993 et juin 1994 et confirmé le programme de travail pour la période 1994-1995. Le Conseil a notamment pris la décision de recommander vivement de continuer à verser la subvention de 220 000 dollars pendant l'exercice biennal en cours. En outre, le Conseil a estimé que, compte tenu de la pertinence croissante du programme de l'UNIDIR, et nonobstant l'augmentation des contributions volontaires, la subvention devait être portée à 400 000 dollars à compter de l'exercice biennal 1996-1997. Comme je l'ai indiqué dans des rapports précédents, le Conseil a déclaré que cette subvention annuelle financée sur le budget ordinaire de l'Organisation resterait nécessaire à l'avenir, afin de garantir l'indépendance et la viabilité financière de l'Institut.
- 26. Dans le cadre même des réunions de l'UNIDIR et sur l'initiative du Directeur de l'Institut, M. Herbert York, ancien Directeur du Laboratoire Lawrence Livermore des États-Unis d'Amérique et principal négociateur de l'interdiction des essais pour le Président Jimmy Carter, a fait un exposé. Comme je l'ai signalé ci-dessus, les exposés d'experts invités sous les auspices de l'UNIDIR deviendront une des caractéristiques des réunions du Conseil.
- 27. Un compte rendu détaillé des délibérations du Conseil consultatif en sa qualité de Conseil d'administration de l'Institut figure dans le document A/49/329.

ANNEXE

Membre du Conseil consultatif pour les questions <u>de désarmement</u>

M. Ednan T. AGAEV

Ambassadeur, Direction des analyses et des prévisions Ministère des affaires étrangères de la Fédération de Russie Moscou

M. A. Bolaji AKINYEMI Akinyemi and Associates Lagos

M. Martin Chungong AYAFOR

Ministre

Directeur du Cabinet du Premier Ministre du Cameroun Yaoundé

M. Marcos Castrioto de AZAMBUJA Ambassadeur Ambassade du Brésil en Argentine

Buenos Aires

M. J. Soedjati DJIWANDONO

Directeur de recherche au Centre indonésien d'études stratégiques et internationales Jakarta

M. Mitsuro DONOWAKI

Ambassadeur du Japon au Mexique Mexico

M. Muchkund DUBEY

Ancien Secrétaire aux affaires étrangères Ministère des affaires étrangères New Delhi

M. Emmanuel A. ERSKINE

Général de corps d'armée (à la retraite) Accra

M. Curt GASTEYGER

Professeur à l'Institut universitaire de hautes études internationales Directeur du programme d'études de stratégie et de sécurité internationales Genève (Suisse)

M. Henny van der GRAAF

Général de brigade (à la retraite)

Directeur du Centre de maîtrise des armements et des techniques de vérification Université de technologie d'Eindhoven Eindhoven (Pays-Bas)

A/49/360 Français Page 8

M. Josef HOLIK

Ambassadeur

Commissaire au désarmement et à la limitation des armements du Gouvernement fédéral allemand

Bonn

M. François de LA GORCE

Ambassadeur

Ministère français des affaires étrangères

Paris

M. James F. LEONARD

Ambassadeur

Directeur exécutif du Washington Council on Non-Proliferation Washington, D. C. (États-Unis d'Amérique)

Mme Peggy MASON

Ambassadeur, chargée des affaires de désarmement Département des relations extérieures et du commerce international Ottawa

M. Rogelio PFIRTER

Ambassadeur

Sous-Secrétaire à la politique étrangère Ministère argentin des affaires étrangères Buenos Aires

M. SHA Zukang

Directeur général adjoint Département des organisations et conférences internationales Ministère chinois des affaires étrangères Beijing

M. Mohamed I. SHAKER

Ambassadeur

Ambassade de la République arabe d'Égypte au Royaume-Uni Londres

M. John SIMPSON

Directeur du Département des études politiques du Centre Mountbatten d'études internationales

Université de Southampton Southampton (Royaume-Uni)

Mme SITTI AZIZAH Abod

Sous-Secrétaire de la Division des politiques

Ministère malaisien de la défense

Kuala Lumpur

M. Klaus TORNUDD Ambassadeur Ambassade de Finlande en France Paris

M. Sverre LODGAARDa Directeur de l'UNIDIR

<u>Note</u>

^a Membre <u>ex officio</u>.
